



Règlement spécifique des 24 Heures internationales à la marche de Monthey 2012

Nom de l'épreuve	24H internationales à la marche de Monthey (Suisse), épreuve sélective pour Paris-Colmar 2012									
Lieu	Aux alentours de la patinoire & halle polyvalente et du stade du Verney, Route du Verney, CH-1870 Monthey									
Organisateur	Club de marche de Monthey (CMM)									
Date	Samedi 28 et dimanche 29 avril 2012									
Règles d'engagement	L'épreuve est ouverte aux athlètes Hommes et Femmes, Séniors et Vétérans, Espoirs licenciés auprès d'une Fédération affiliée à l'IAAF, ainsi qu'aux non licenciés présentant un certificat médical de moins d'un an.									
Parcours et distances	<p>Circuit de 2,5km plat sur route et petit circuit de 600m emprunté dès 12h15 le dimanche. Le départ et la ligne d'arrivée sont situés dans la patinoire couverte, traversée à chaque tour.</p> <p>Temps de passage au 100km pris en compte sur la ligne d'arrivée.</p> <table><tr><td>Départs des 24H et des 6H (H+F)</td><td>samedi 28</td><td>13h00</td></tr><tr><td>Départ 10km toutes catégories (H+F)</td><td>dimanche 29</td><td>10h00</td></tr><tr><td>Départ 2,5km pour jeunes (H+F)</td><td>dimanche 29</td><td>11h30</td></tr></table> <p>Le dimanche 29 avril 2012, les athlètes emprunteront le petit circuit dès 12h15. A 12h59, au 1^{er} signal sonore ils continueront leur progression qu'ils stopperont au 2^e signal sonore à 13h00 en déposant le témoin indiquant leur n° de dossard et continueront jusqu'à la ligne d'arrivée.</p>	Départs des 24H et des 6H (H+F)	samedi 28	13h00	Départ 10km toutes catégories (H+F)	dimanche 29	10h00	Départ 2,5km pour jeunes (H+F)	dimanche 29	11h30
Départs des 24H et des 6H (H+F)	samedi 28	13h00								
Départ 10km toutes catégories (H+F)	dimanche 29	10h00								
Départ 2,5km pour jeunes (H+F)	dimanche 29	11h30								
Appels	Samedi à 12h30 dans la patinoire et dimanche 15 minutes avant les départs.									
Accompagnateurs	Camping-cars et tentes seront stationnés aux endroits indiqués par l'organisateur, vers la patinoire dès le vendredi 27 avril 2012.									
Ravitaillement	Le ravitaillement personnel est autorisé sur la totalité du parcours, à l'exclusion du passage devant le poste de pointage. Un poste de ravitaillement (boissons et nourriture) pendant toute la durée de l'épreuve sera mis en place par l'organisation.									
Récompenses	Tous les marcheurs classés seront récompensés (lots). Du 1 ^{er} au 10 ^e Hommes et de la 1 ^{ère} à la 10 ^e Femmes, prix en € sous réserve d'avoir terminé les 24H (voir barème).									
Frais de déplacement	Chaque athlète qui prendra le départ des 24H recevra un remboursement forfaitaire des frais de déplacement de CHF 50.-									
Vestiaires et dossards	Dès 10h le samedi 28 avril 2012 à la permanence des 24H, à la patinoire de Monthey. Les concurrents porteront 2 dossards : un sur la poitrine et le deuxième dans le dos. Ils seront visibles de jour comme de nuit. Une chasuble ou une bande réfléchissante sera portée pour la nuit. Vestiaires, douches et toilettes seront situés à la patinoire.									
Résultats, distributions des prix	Remise des récompenses dans la patinoire dès 15h le dimanche.									

Finances d'inscriptions	<p>Conformément au règlement des épreuves de grand fond, les droits d'engagement pour les 24H et 6H sont :</p> <p>Licenciés : CHF 18.- / € 15.- Non licenciés CHF 25.- / € 20.-</p> <p>A payer sur place lors de la prise du dossard le samedi 28 avril 2012, en espèces (aucun chèque ne sera accepté).</p> <p>Pour les épreuves annexes du dimanche (gratuit pour les étrangers) : 10km adultes = CHF 12.- et 2,5km jeunes = CHF 8.-</p> <p>IBAN du CMM (Banque Raiffeisen): CH33 8061 1000 0105 0844</p>
Inscriptions	<p>Bulletin d'inscription annexé à envoyer avant le 15 avril 2012, par courrier postal au Club de marche de Monthey, Case Postale 409, CH-1870 Monthey 1 (Suisse) ou fax +41 24 472 12 27 ou scanné par e-mail à michel.martin@24hmonthey.com</p>
Renseignements	<p>www.24hmonthey.com Michel Martin, responsable technique, tél. +41 79 234 16 15 et fax +41 24 472 12 27 et michel.martin@24hmonthey.com</p>
Hébergement	<p>Offert aux athlètes le vendredi, samedi et dimanche soir, en dortoir (abri PC) sous le Théâtre du Crochetan, Rue du Théâtre 6, CH-1870 Monthey (veuillez vous inscrire).</p>
Repas	<p>Offert aux athlètes le vendredi soir à la patinoire (veuillez vous inscrire). Restauration sur place durant l'épreuve.</p>
Remarques	<p>Pour les Suisses, épreuves ouvertes à tous les marcheurs, homme et femme, en possession d'une Membercard Swiss Athletics.</p> <p>Les dernières informations concernant les épreuves seront données le samedi 28 avril 2012 à la prise des dossards.</p> <p>Toutes les informations et changements sont régulièrement actualisés sur le site internet officiel www.24hmonthey.com. Le présent règlement et les résultats sont disponibles sur www.swisswalking.org</p>
Généralités	<p>La couverture médicale est assurée par des samaritains-secouristes. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie et accident survenant avant, pendant et après l'épreuve. Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, les règlements des épreuves françaises de grand fond, de Swiss Athletics (RO) et de la Fédération Suisse de Marche (FSM) font foi.</p>
Date et signature	<p>Monthey, le 02.11.2011</p>

Pour le CMM, Patrick Grandjean et Bernard Halil

*Lu et approuvé
Pour la FSM-Commission des compétitions
Daniel Grandjean*

